

PRÉSENCES :

**Conseillers et
conseillères :**

Marchand, Louise - présidente	Richmond
d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro
Comeau, Lucien	Halifax
Cottreau, Marcel	Clare
Craig, Marthe	Halifax
DeViller, Clyde	Argyle
Gaudet, Kenneth	Clare
Jacquard, Donald	Argyle
Larade, Joeleen	Inverness
Lavigne, Hélène	Annapolis
LeFort, Léonard	Inverness
LeFort, Marcel	Sydney
Middleton, Hank	Rive-Sud
Samson, Blair	Richmond
Surette, André	Halifax
Thériault, Sophie	Clare

**ABSENCES
MOTIVÉES :** Néant

PERSONNEL : Comeau, Michel directeur général
Goud, Audrey-Maude secrétaire du Conseil
Saulnier, Janine trésorière

OBSERVATEURS : Amirault, Stephen agent d'éducation, MEDPE
Comeau, Stéphanie coordonnatrice aux communications
Simon, Cathy adjointe administrative bureau Dartmouth

Lundi 23 mars 2020

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 19 h, la présidente ouvre la réunion spéciale du Conseil et constate le quorum.
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

L'élève : notre passion, notre avenir

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément à l'article 5.04 du Règlement intérieur du Conseil, puisque tous les membres sont présents à la réunion spéciale, il est permis d'ajouter des items à l'ordre du jour.

Ajout : Réunions du Conseil lors de la pandémie de COVID-19 (point 4)

Louise Marchand, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

3. PRINCIPES DE DOTATION

À la réunion régulière du 29 février 2020, les membres n'avaient pas adopté les principes de dotation 2020-2021 présentés en raison de l'utilisation modifiée proposée à l'appui pédagogique de 0,20 ETP pour l'enseignement du programme de mathématiques pour les classes à multi-niveaux.

M. Normand DeCelles, directeur des ressources humaines, est présent à ce point à l'ordre du jour afin de présenter la version révisée qui indique maintenant que les écoles seront invitées à participer, sur base volontaire, à un projet pilote afin de maintenir les classes combinées lors de l'enseignement du programme de mathématiques. L'école pourra ainsi utiliser le 0,20 ETP en appui pédagogique selon ses besoins.

De plus, 1 ETP sera alloué afin d'appuyer l'ensemble des enseignants titulaires d'une classe à multi-niveaux dans l'intégration des résultats d'apprentissages (RAS) des programmes d'étude, dans le développement de ressources adaptées et dans des activités de perfectionnement professionnel.

Avec ces modifications, les principes de dotation 2020-2021 sont adoptés conditionnellement à l'approbation du budget. Elles sont basées sur les lignes directrices de la formule de distribution du financement du CSAP.

Résolution 263-01

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Marthe Craig, propose que le Conseil accepte les Principes de dotation pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

4. RÉUNIONS DU CONSEIL LORS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La présidente souligne que l'article 59 (1) de la Loi sur l'Éducation indique que, « Toutes les réunions d'un conseil scolaire sont publiques ».

En raison des directives provenant du médecin-hygiéniste en chef de la Nouvelle-Écosse concernant la pandémie de COVID-19, le Conseil ne peut donc plus avoir de réunions en personne, ni avoir un lieu ouvert au public.

Elle précise la nécessité que le Conseil puisse continuer de se rencontrer et qu'une lettre devrait être envoyée à l'honorable Zach Churchill demandant la permission de procéder avec des réunions du Conseil à distance, sans public, afin de respecter les directives du médecin-hygiéniste en chef de la Nouvelle-Écosse.

Résolution 263-02

Léonard LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose que le Conseil envoie une lettre à l'honorable Zach Churchill demandant la permission de procéder avec des réunions à distance, sans public, afin de respecter les directives du médecin-hygiéniste en chef de la Nouvelle-Écosse, jusqu'à ce que celui-ci indique que nous pouvons nous assembler de nouveau en
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

5. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 4 avril 2020.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 55, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Léonard LeFort propose de lever la séance.

Louise Marchand, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil